

# Communication sur le Progrès (COP)

2022 - 2023



NOUS SOUTENONS  
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du **Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

# Sommaire

<b>1. RAPPEL DES 10 PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES.....</b>	<b>3</b>
<b>2. RENOUVELLEMENT DE NOTRE SOUTIEN .....</b>	<b>4</b>
<b>3. COMMENT VENTUREXPERT CAPITAL IMPACTE POSITIVEMENT ?.....</b>	<b>5</b>
<b>4. DESCRIPTION DES ACTIONS PRIORITAIRES.....</b>	<b>8</b>
4.1. <i>Droits de l'homme.....</i>	<i>8</i>
4.2. <i>Travail.....</i>	<i>9</i>
4.3. <i>Environnement.....</i>	<i>10</i>
4.4. <i>Lutte contre la corruption.....</i>	<i>11</i>
<b>5. MESURE DES RESULTATS DES ACTIONS.....</b>	<b>12</b>

## I. Rappel des 10 Principes du pacte mondial des Nations Unies

### Droits de l'homme

**01**

Soutenir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans sa sphère d'influence.

**02**

S'assurer de ne pas se rendre complice de violations de ces droits.

### Droits du travail

**03**

Faire respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective.

**04**

Éliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

**05**

Assurer l'abolition effective du travail des enfants.

**06**

Éliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession.

### Environnement

**07**

Soutenir une approche préventive des défis environnementaux.

**08**

Entreprendre des initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale.

**09**

Encourager l'essor et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

### Lutte contre la corruption

**10**

S'engager à lutter contre toute forme de corruption dans sa sphère d'influence, y compris extorsion fonds & pots-de-vin.

## 2. Renouvellement de notre soutien

Montlouis-sur-Loire, le 17 août 2022

A l'attention de Monsieur le Secrétaire  
Général des Nations Unies

### **Objet : Renouvellement du soutien de Venturexpert Capital au Pacte Mondial des Nations Unies**

Monsieur le Secrétaire général,

VENTUREXPERT Capital a rejoint la communauté des signataires du Pacte Mondial en 2020. Ce fut l'occasion d'officialiser notre engagement en matière d'éthique des affaires et un moyen d'affirmer notre volonté d'inscrire durablement l'ensemble de nos actions dans le cadre d'une démarche responsable et transparente. Nous réitérons notre engagement sincère à soutenir les 10 principes fondateurs de l'ONU et notre volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence.

Malgré un contexte international tendu, la jeune société VENTUREXPERT Capital continue de développer son activité et elle met en place les principes et les dispositifs pour lui permettre d'associer sans les opposer la recherche de profits et l'intérêt commun.

La publication aujourd'hui de notre 2ème CoP (Communication on Progress) nous donne l'occasion de présenter les grandes orientations de notre démarche ainsi que l'ensemble des actions initiées dans ce cadre.

Cette nouvelle publication vient renouveler notre engagement sur les 4 thèmes fondamentaux du Pacte :

- Droits de l'Homme,
- Droits du travail,
- Protection de l'environnement,
- Lutte contre la corruption.

La présente CoP fait état des actions et des moyens pour mesurer leur efficacité.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'assurance de ma haute considération.

Lilian Citerneschi  
Pdg Venturexpert Capital SA



### 3. Comment Venturexpert Capital impacte positivement ?

Axe	Engagement	Priorités	Actions planifiées	Respect des 10 principes du Global Compact	ODDs Prioritaires
Être un acteur de la R&D et du Conseil exemplaire		<u>1-Développer continuellement notre expertise</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formalisation et structuration du programme de transfert de connaissance.</li> <li>Formations internes et formations certifiantes.</li> <li>Veille réglementaire structurée.</li> </ul>	 Normes Internationales du Travail Principes 3, 4, 5 et 6	
		<u>2-Garantir la satisfaction de nos clients (être un fournisseur responsable)</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diffusion de nos savoirs via des newsletters et veille réglementaire.</li> <li>Être un acteur éthique et exemplaire.</li> </ul>	 LUTTE CONTRE LA CORRUPTION Principe 10	
		<u>3-Participer à l'évolution de notre profession</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à plusieurs colloques et salons professionnels / métiers.</li> <li>Publications métiers.</li> <li>Rencontres thématiques / Petits Déjeuners clients.</li> <li>Participation à des études sectorielles et à des consultations de la Commission Européenne (ex. Green Finance).</li> </ul>	 DROITS DE L'HOMME Principes 1 et 2	
		<u>4- S'appliquer les normes les plus strictes en matière de lutte contre la corruption et le blanchiment</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Processus de veille réglementaire GAFI.</li> <li>Screening client AML/KYC.</li> <li>Mise en place d'une charte d'engagements éthiques.</li> </ul>	 LUTTE CONTRE LA CORRUPTION Principe 10	 
		<u>5-Donner des perspectives professionnelles</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement du concept de valorisation d'impact positif Vertdeep Labs.</li> <li>Enrichissement constant des formations internes via le programme de transfert de connaissance.</li> <li>Développement du parcours d'intégration.</li> </ul>	 DROITS DE L'HOMME Principe 1	



## Être un employeur exemplaire

### 6- Garantir de bonnes conditions de travail

- Structuration du suivi de carrière (bilan annuel).
- Gender balance.



### 7- Mieux intégrer, reconnaître et valoriser l'engagement bénévole en entreprise

- Aménagement ergonomique des postes de travail.
- Développement du pôle RH.
- Accès à la presse financière accessible à tous les collaborateurs.
- Renforcement d'un modèle organisationnel de management responsabilisant et valorisant les collaborateurs et le management.



### 8- Construire un environnement de travail stimulant

- Recruter des profils différents et engagés.
- Renforcer l'employabilité de ses collaborateurs.
- Motiver ses collaborateurs, en reconnaissant leur engagement personnel.
- Fidéliser ses collaborateurs en favorisant leur développement personnel et leur formation continue.
- Détecter des talents capables de sortir de leur zone de confort et d'avoir un sens collectif.
- Renforcer sa contribution sociétale et ses investissements dans les territoires.



### 9- Promouvoir les grands principes universels

- Mise à disposition d'un cloud commun pour travailler efficacement à distance
- Lancement d'une veille réglementaire structurée.
- Evolution de la newsletter interne/externe
- Communication transparente et instantanée (SMS/missions).
- Organisation annuelle de séminaires.
- Organisation d'une soirée annuelle et de cocktails trimestriels pour l'ensemble des collaborateurs.



### **Réengagement auprès du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact) :**

- Développement d'une démarche RSE structurée (MOST).



### III S'engager pour la société

10-Avoir une gouvernance responsable

Mise en place du programme interne Evolution Carrière.

11-Agir avec déontologie

- Création de nouvelles fonctions structurantes.

- Évolution de la charte.



Principe 2



12- S'engager dans une démarche RSE dans le respect de la norme ISO 26000

- Modernisation constante du mode de gouvernance.
- Engagement sociétal au cœur de l'organisation.
- Fidéliser nos collaborateurs en les responsabilisant.
- Afficher des valeurs citoyennes en s'adaptant aux changements environnementaux.
- Améliorer sa performance environnementale en rendant ses collaborateurs acteurs du changement.



Principes 3, 4, 5 et 6



13-Limiter notre impact écologique

- Création d'un poste RSE (dès que possible).
- Achats durables.
- Programme Vertdeep.



Principes 7, 8, 9



14-Développer notre utilité sociale

**Réengagement auprès du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact) :**

- Publication du 1er rapport RSE en 2021.
- Publication 1<sup>ère</sup> COP Global Compact en Septembre 2021.



Principe 2



### IV Lutter contre la corruption

15-Définir une politique et mettre en place une solution de lutte contre la corruption

- Inscrire dans notre charte les principes d'éthique et de lutte contre la corruption.
- Sensibiliser et former nos collaborateurs à la vigilance.
- Intégrer dans nos systèmes des solutions aidant les procédures de contrôle contre les fraudes.



Principe 10



## 4. Description des actions prioritaires



### 4.1. Droits de l'homme

Ce chapitre décrit les actions prioritaires mises en œuvre par Venturexpert Capital dans le domaine de la protection des droits de l'homme.

- 1) Prendre des mesures relatives à l'asymétrie de pouvoir dans les processus d'appels d'offres et de négociations.
- 2) Atteindre les plus pauvres et les plus marginalisés
- 3) Favoriser les projets inclusifs et éviter les déconnexions en cas d'impossibilité de paiement.
- 4) Garantir la qualité des services en assurant la surveillance que la prestation délivrée correspond à la prestation engagée.
- 5) Assurer aux clients de pouvoir accéder à un mécanisme de plaintes effectif.



## 4.2. Travail

Ce chapitre décrit les actions prioritaires mises en œuvre par Venturexpert Capital dans le domaine du bien-être au travail.

- 6) Favoriser les dispositifs de transfert de connaissance auprès de nos clients et de nos fournisseurs.
- 7) Donner la possibilité à chaque employeur d'acquérir de nouvelles compétences à moindre coût.
- 8) S'assurer que notre entreprise reste attractive du point de vue des valeurs humaines.
- 9) Être un acteur éthique et exemplaire.
- 10) Lutter contre le travail dissimulé et les pratiques ne respectant pas le CIT.



### **4.3. Environnement**

Ce chapitre décrit les actions prioritaires mises en œuvre par Venturexpert Capital dans le domaine de l'environnement.

- 11) Réduire notre empreinte carbone.
- 12) Réduire notre empreinte chimique.
- 13) Lutter contre le braconnage et participer à la conservation de la biodiversité.



#### **4.4. Lutte contre la corruption**

Ce chapitre décrit les actions mises en œuvre par Venturexpert Capital dans le domaine de la lutte contre la corruption.

- 14) Lutter de manière intransigeante contre la corruption.
- 15) Faire en sorte que nos clients partagent les mêmes valeurs.

## 5. Mesure des résultats des actions

 Démarrage

 Partiellement Atteint

 En cours d'Acquisition

 Acquis

#	Actions	Moyens mis en œuvre	Progression			
1	Prendre des mesures relatives à l'asymétrie de pouvoir dans les processus d'appels d'offres et de négociations.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement d'un réseau de partenaires à impact positif.</li> <li>Mise en place d'une stratégie de consortium pour accéder aux appels d'offres déséquilibrés.</li> </ul>				
2	Atteindre les plus pauvres et les plus marginalisés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Travailler exclusivement pour des institutions financières qui ont une stratégie d'investissement à impact.</li> </ul>				
3	Favoriser les projets inclusifs et éviter les déconnexions en cas d'impossibilité de paiement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adaptation de nos honoraires en fonction de l'impact positif produit et en conservant à l'esprit que les services doivent rester abordables.</li> </ul>				
4	Garantir la qualité des services en assurant la surveillance que la prestation délivrée correspond à la prestation engagée.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Processus d'engagement rigoureux et tracking de la prestation depuis la proposition commerciale jusqu'au paiement en passant par l'engagement.</li> </ul>				
5	Assurer aux clients de pouvoir accéder à un mécanisme de plaintes effectif.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Garder un canal de communication toujours ouvert.</li> <li>Enquêtes de mesure de la satisfaction</li> </ul>				
6	Favoriser les dispositifs de transfert de connaissance auprès de nos clients et de nos fournisseurs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promotion des équipes projet multigénérationnelle.</li> <li>Analyse fournisseur impact ODD dans le processus achat.</li> </ul>				
7	Donner la possibilité à chaque employé d'acquérir de nouvelles compétences à moindre coût.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un parcours de formations internes et de formations certifiantes opérationnelles pour chaque employé.</li> </ul>				
8	S'assurer que notre entreprise reste attractive du point de vue des valeurs humaines.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Abonnement à la newsletter de notre réseau d'expert-comptable pour effectuer une veille réglementaire en matière social structurée.</li> </ul>				
9	Être un acteur éthique et exemplaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mesure de screening client systématique avant ouverture de chaque relation d'affaire.</li> <li>Mise en place d'une grille d'évaluation des risques ESG dans le cadre de toutes nos activités commerciales.</li> </ul>				

<b>10</b>	Lutter contre le travail dissimulé et les pratiques ne respectant pas le CIT.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification systématique que les conditions de travail des salariés de nos fournisseurs ne comportent pas de servitude ou de travail forcé avant chaque engagement.</li> <li>• Respect du droit de chaque pays dans lequel nous opérons en matière de salaire minimum.</li> </ul>				 
<b>11</b>	Réduire notre empreinte carbone.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de nos déplacements au strict minimum et compensation systématique des déplacements obligatoires. (60% net 0)</li> <li>• Choix de Datacentre utilisant des sources d'énergie renouvelable pour héberger l'ensemble de données d'entreprise et de production. (80% net 0)</li> </ul>				
<b>12</b>	Réduire de notre empreinte chimique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recyclage des cartouches d'encre et processus d'achat privilégiant les circuits courts et les produits reconditionnés de seconde main. (100% recyclée)</li> <li>• Recyclage des batteries de nos PCs et téléphones) (100% recyclée)</li> </ul>				 
<b>13</b>	Lutter contre le braconnage et participer à la conservation de la biodiversité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien aux associations de lutte contre le braconnage et de protection de la faune et de la flore endémique. (Services Pro bono)</li> </ul>				
<b>14</b>	Lutter de manière intransigeante contre la corruption.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre d'une procédure permettant la traçabilité du client donneur d'ordre et de la prestation de bout en bout depuis l'offre commerciale à la facturation.</li> </ul>				
<b>15</b>	Faire en sorte que nos clients partagent les mêmes valeurs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conditionnement de la signature de nos contrats à l'acceptation d'un article dédié à la « lutte contre la corruption » et/ou le « comportement éthique » dans les contrats conclus avec nos partenaires commerciaux.</li> </ul>				

\* \* \*